

Toulouse, le 15 avril 2020

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous voici dans la cinquième semaine de confinement, désormais prolongé jusqu'au 11 mai. Nous souhaitons tout d'abord saluer votre engagement dans la continuité pédagogique, remarqué par vos enseignants. Le maintien de votre investissement dans cette continuité vous prépare à aborder l'année supérieure ou votre insertion professionnelle avec les prérequis indispensables. Cela représente l'objectif premier de notre mission d'enseignement.

Certains d'entre vous sont en situation de fracture numérique qui empêche une continuité pédagogique optimale. Sachez que votre situation sera prise en compte, non seulement dans nos efforts de remédier à cette rupture, mais également lors de l'évaluation.

Sachant à présent que les enseignements en présentiel ne reprendront pas avant l'été, nous devons faire des choix que nous pensons réalisables pour cette fin de semestre. En particulier pour les examens qui, dans la mesure du possible, préserveront l'organisation de l'année universitaire prochaine.

Nous finalisons un scénario d'examen, en distanciel, construit sur le principe d'équité et d'égalité de traitement. En conséquence :

- Les évaluations effectuées durant la période de confinement sont formatives et ne seront pas prises en compte pour le calcul des moyennes. Leur valeur pédagogique ne devrait pas s'en trouver amoindrie.
- La neutralisation du semestre n'est pas à l'ordre du jour.
- Les contrôles ne porteront que sur les enseignements réalisés avant le 16 mars.
- Les contrôles seront annoncés au moins 15 jours à l'avance.
- Une première partie de ces contrôles aura lieu entre le 2 juin et le 4 juillet. Cette période permettra d'inclure la première session du semestre pair et la deuxième session du semestre impair.
- La deuxième session du semestre pair sera organisée à partir du 24 août. En plus des éléments expliqués ci-dessus, ce choix a été guidé par notre volonté de vous laisser la possibilité d'avoir un travail salarié durant l'été mais également la possibilité de prolonger les stages.
- Nous proposerons des mesures qui permettront aux étudiants en fracture numérique de composer, lors d'examens qui pourraient se dérouler dans des sessions dédiées, selon les mêmes modalités par UE (type, durée d'épreuve,...) que lors de l'examen distanciel.
- Deux semaines de remise à niveau du semestre pair seront proposées à la rentrée (à partir du 31 août), notamment dans les formations très impactées par le confinement, toujours pour répondre à l'objectif de formation et vous permettre d'aborder avec confiance l'année supérieure.

Ce scénario est discuté en concertation avec les directeurs de composante et vos élus étudiants, afin de garantir à la fois une équité au sein de notre université et la souplesse nécessaire à son adaptation aux différentes formations. Il sera porté à votre connaissance dès sa finalisation et présentation à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire prévue le 28 avril prochain.

Nous savons que l'incertitude sur la fin du semestre s'ajoute à la complexité de cette période. Sachez cependant que la bienveillance guide vos enseignants dont l'engagement exemplaire au cours de cette période n'a qu'un seul et unique but, vous préparer à affronter vos défis futurs à l'université et dans le monde du travail.

Prenez soin de vous,

Jean-Marc Broto
Président de l'université